



FICHE DE CANDIDATURE

Postes en élection à l'Assemblée générale statutaire du 11 juin 2026

Veillez faire parvenir ce formulaire de mise en candidature dûment rempli à Barah Héon-Morissette, Secrétaire-Trésorière, à barah.heon-morissette@scccum.ca avant le lundi 8 juin 2026, à 12h.

Attention : pour poser votre candidature à plus d'un poste, **déposez une fiche de candidature pour chacun** et, le cas échéant, une attestation d'acceptation de mise en candidature. Les personnes élues par l'Assemblée générale sont assujetties à l'article 32, alinéa 3.1, relatif au cumul des postes.

Par la présente, je souhaite poser ma candidature au poste suivant (cocher) :

Vice-présidence à la convention collective
(mandat 2 ans)

Vice-présidence à la mobilisation
(mandat 2 ans)

Vice-présidence à la vie universitaire
(mandat 1 an*)

Conseiller.ère à la convention collective
(2 postes, mandat 2 ans)

Comité de vérification des finances
(3 postes, mandat 1 an)

Comité de politique des libérations syndicales
(3 postes, mandat jusqu'à l'Assemblée générale statutaire de l'automne 2026)

* Période transitoire suite aux amendements des Statuts et règlements (16 avril 2026)

Nom : Xiaofei Li

Unité d'embauche (faculté, département) : FAS, Centre de langues

[Signature]

Signature

6 juin 2026

Date

(Le formulaire se poursuit à la page suivante)



Présentation

Pour éclairer l'assemblée générale, veuillez vous présenter et présenter votre candidature ci-dessous. Nous vous demandons de vous en tenir à 2 500 caractères, espaces compris.

C'est avec enthousiasme et conviction que je soumetts ma candidature au poste de vice-présidence à la mobilisation du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal.

Chargée de cours de chinois au Centre de langues de la Faculté des arts et des sciences, je suis engagée dans la vie syndicale du SCCCUM depuis une dizaine d'années. J'ai participé activement au conseil syndical et à l'équipe de mobilisation avant d'être élue au Comité de mobilisation en novembre 2022, puis vice-présidente aux affaires syndicales en avril 2023.

Au cours des trois dernières années, j'ai exercé deux mandats consécutifs à la vice-présidence aux affaires syndicales. Cette période a coïncidé avec la dernière négociation de notre convention collective, un moment déterminant qui a démontré toute l'importance de la mobilisation et de la participation des membres pour défendre efficacement nos droits et améliorer nos conditions de travail.

Grâce au soutien du Conseil central du Montréal métropolitain – CSN, à la collaboration des membres du Conseil exécutif du SCCCUM, à l'implication du Comité de mobilisation et à l'engagement de nombreuses et nombreux collègues, nous avons mis en place diverses activités de mobilisation qui ont contribué à renforcer la solidarité syndicale, à maintenir un lien constant avec les membres et à défendre nos intérêts communs.

Depuis avril 2026, le poste de vice-présidence aux affaires syndicales a été remplacé par celui de vice-présidence à la mobilisation. Bien que l'appellation ait changé, le mandat demeure essentiellement le même : favoriser la participation des membres à la vie démocratique du Syndicat, soutenir les initiatives de mobilisation et assurer la coordination du Comité de mobilisation.

À l'automne 2027 débutera la préparation de la prochaine négociation de notre convention collective. Dans ce contexte, la mobilisation jouera de nouveau un rôle central. Il sera important de poursuivre le travail de rapprochement avec les membres, de renforcer leur sentiment d'appartenance au Syndicat, d'encourager leur participation et de maintenir une vie syndicale dynamique, inclusive et rassembleuse.

Je souhaite poursuivre cet engagement au service de notre communauté syndicale. Mon expérience acquise au cours des dernières années, ma connaissance des dossiers syndicaux, mon esprit de collaboration ainsi que mon profond attachement aux valeurs de



solidarité, d'équité et de justice sociale me permettront de continuer à contribuer activement à la force collective du SCCCUM.

Je sollicite donc votre confiance et votre appui pour un mandat à la vice-présidence à la mobilisation.

Précision :

Le présent document, dûment rempli et remis dans les délais, permettra au secrétariat du SCCCUM de présenter votre candidature lors des élections qui se tiendront pendant la séance de l'Assemblée générale du 11 juin 2026. Cependant, avant de procéder au scrutin, la présidence d'élection devra obligatoirement vous demander si vous acceptez d'être mis.e en candidature, et vous devrez lui répondre. Si vous ne pouvez être présent.e à la séance, vous devrez avoir déposé à cet effet, avant le début de la séance, une attestation écrite soumise par courriel au Secrétariat-Trésorerie (barah.heon-morissette@scccum.ca). Le présent document ne peut servir d'attestation. Le secrétariat du SCCCUM ne pourra en aucune façon être tenu responsable de votre éventuelle incapacité à lui faire parvenir cette attestation à temps.

Lisez attentivement les documents *Description des postes à pourvoir aux élections de l'Assemblée générale statutaire du 11 juin 2026* et *Processus électoral du SCCCUM*, disponibles sur le site internet du SCCCUM (<https://scccum.ca>), à la page « *Élections SCCCUM* ».